

AUX DELICES DE L'AMELIE

26 Bis Chemin de la Carougneyre
33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL

COMPTES ANNUELS

du 01/11/2023 au 31/10/2024

Sommaire

Attestation de Présentation		1
Bilan		2
ACTIF		2
<i>Actif immobilisé</i>	2	
<i>Actif circulant</i>	2	
PASSIF		3
<i>Capitaux Propres</i>	3	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3	
<i>Emprunts et dettes</i>	3	
Compte de résultat		4
Bilan détaillé		6
ACTIF		6
<i>Actif immobilisé</i>	6	
<i>Actif circulant</i>	6	
PASSIF		8
<i>Capitaux Propres</i>	8	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	8	
<i>Emprunts et dettes</i>	8	
Compte de résultat détaillé		9
Annexes aux comptes annuels		11
Déclarations fiscales		15

Attestation de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise AUX DELICES DE L'AMELIE relatifs à l'exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	152 341,81 Euros
Chiffre d'affaires	152 634,22 Euros
Résultat net comptable	3 929,91 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LESPARRE-MEDOC
Le 20/01/2025

Patrick LACROIX

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	134 250		134 250	134 250	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 102	35 102			
Autres immobilisations corporelles	25 362	25 362		66	- 66
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200		200	200	
Prêts	838		838	688	150
Autres immobilisations financières	4 208		4 208	4 208	
TOTAL (I)	199 960	60 465	139 495	139 412	83
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	6 452		6 452	5 791	661
Avances et acomptes versés sur commandes	2 798		2 798	5 851	- 3 053
Clients et comptes rattachés				55	- 55
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	635		635	3 504	- 2 869
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 910		1 910	899	1 011
. Autres	681		681	1 536	- 855
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	370		370	4 247	- 3 877
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance				36	- 36
TOTAL (II)	12 846		12 846	21 918	- 9 072
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	212 806	60 465	152 342	161 330	- 8 988

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	500	500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	23 016	13 592	9 424
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	3 930	9 424	- 5 494
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	32 446	28 516	3 930
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	31 473	62 450	- 30 977
. Découverts, concours bancaires	1 968		1 968
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	76 560	61 353	15 207
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 988	6 075	- 87
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	383	335	48
. Etat, impôts sur les bénéfices	392	394	- 2
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 301	438	863
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 830	1 768	62
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	119 896	132 814	- 12 918
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	152 342	161 330	- 8 988

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	142 350		142 350	162 136	- 19 786	-12,20
Production vendue biens						
Production vendue services	10 285		10 285	4 577	5 708	124,71
Chiffres d'affaires Nets	152 634		152 634	166 713	- 14 079	-8,45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues			2 957		2 957	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			235		235	N/S
Autres produits			140	402	- 262	-65,17
Total des produits d'exploitation			155 966	167 115	- 11 149	-6,67
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			82 634	92 921	- 10 287	-11,07
Variation de stock (marchandises)			-661	-755	94	12,45
Achats de matières premières et autres approvisionnements			148	97	51	52,58
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			54 884	44 993	9 891	21,98
Impôts, taxes et versements assimilés			1 380	1 428	- 48	-3,36
Salaires et traitements			9 523	14 454	- 4 931	-34,12
Charges sociales			2 415	2 345	70	2,99
Dotations aux amortissements sur immobilisations			66	222	- 156	-70,27
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			245	15	230	N/S
Total des charges d'exploitation			150 635	155 719	- 5 084	-3,26
RESULTAT EXPLOITATION			5 332	11 396	- 6 064	-53,21
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés				76	- 76	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers				76	- 76	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			914	1 402	- 488	-34,81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			914	1 402	- 488	-34,81
RESULTAT FINANCIER			-914	-1 326	412	31,07
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			4 417	10 070	- 5 653	-56,14

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	207	525	- 318	-60,57
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	207	525	- 318	-60,57
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	302	777	- 475	-61,13
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	302	777	- 475	-61,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-96	-252	156	61,90
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	392	394	- 2	-0,51
Total des Produits	156 173	167 716	- 11 543	-6,88
Total des charges	152 243	158 292	- 6 049	-3,82
RESULTAT NET	3 930	9 424	- 5 494	-58,30
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	134 250		134 250	134 250	
FONDS COMMERCIAL	134 250		134 250	134 250	
Installations tech., matériel & outillage	35 102	35 102			
MATERIEL INDUSTRIEL	35 102		35 102	35 102	
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		35 102	-35 102	-35 102	
Autres immobilisations corporelles	25 362	25 362		66	- 66
MATERIEL DE TRANSPORT				2 000	- 2 000
MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 992		1 992	1 992	
MOBILIER PRESSE	5 680		5 680	5 680	
MOBILIER SUPERETTE/POINT CHAUD	17 690		17 690	17 690	
AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT				-2 000	2 000
AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		1 992	-1 992	-1 926	- 66
AMORT.MOBILIER PRESSE		5 680	-5 680	-5 680	
AMORT.MOBILIER SUPERETTE		17 690	-17 690	-17 690	
Autres titres immobilisés	200		200	200	
TITRES IMMOB ACTIONS	200		200	200	
Prêts	838		838	688	150
PRETS PARTICIPATIFS CODIS	838		838	688	150
Autres immobilisations financières	4 208		4 208	4 208	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	4 208		4 208	4 208	
TOTAL (I)	199 960	60 465	139 495	139 412	83
Actif circulant					
Marchandises	6 452		6 452	5 791	661
STOCK DE MARCHANDISES	6 452		6 452	5 791	661
Avances & acomptes versés sur commandes	2 798		2 798	5 851	- 3 053
FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	2 798		2 798	5 851	- 3 053
Clients et comptes rattachés				55	- 55
CLIENTS				55	- 55
Fournisseurs débiteurs	635		635	3 504	- 2 869
FOURNISSEURS	635		635	305	330
FOURN. COM. PRESSE				2 875	- 2 875
FOURN. COM. FDJ				323	- 323
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 910		1 910	899	1 011
TVA DEDUCTIBLE	258		258		258
TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	1 652		1 652	809	843
ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES				90	- 90
Autres	681		681	1 536	- 855
FOURN RRR A OBTENIR	250		250		250
COMMETTANT LA POSTE	382		382	1 158	- 776
DEB ET CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	49		49	378	- 329
Disponibilités	370		370	4 247	- 3 877
CHEQUES A ENCAISSER	61		61		61
BANQUE BPACA				3 891	- 3 891
Banque Populaire FDJ	13		13		13
CAISSE EPICERIE	296		296	355	- 59
Charges constatées d'avance				36	- 36
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				36	- 36

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL (II)	12 846		12 846	21 918	- 9 072
TOTAL ACTIF (0 à V)	212 806	60 465	152 342	161 330	- 8 988

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000 <i>CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE</i>)	5 000 5 000	5 000 5 000	
Réserve légale <i>RESERVE LEGALE</i>	500 500	500 500	
Autres réserves <i>AUTRES RESERVES</i>	23 016 23 016	13 592 13 592	9 424 9 424
Résultat de l'exercice	3 930	9 424	- 5 494
TOTAL (I)	32 446	28 516	3 930
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	31 473	62 450	- 30 977
<i>EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT</i>	31 389	62 284	- 30 895
<i>INT COURUS/EMPRUNTS ETABLISSTS CREDIT</i>	84	166	- 82
. Découverts, concours bancaires	1 968		1 968
<i>BANQUE BPACA</i>	1 968		1 968
Associés	76 560	61 353	15 207
<i>ASSOCIES CPTTE COURANT</i>	76 560	61 353	15 207
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 988	6 075	- 87
<i>FOURNISSEURS</i>	5 387	3 280	2 107
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES.</i>	601	2 796	- 2 195
. Organismes sociaux	383	335	48
<i>ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER</i>	383	335	48
. Etat, impôts sur les bénéfices	392	394	- 2
<i>ETAT IMPOTS S/BENEFICES</i>	392	394	- 2
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 301	438	863
<i>TVA DEDUCTIBLE</i>		362	- 362
<i>TVA COLLECTEE A REGULARISER</i>	1 291	76	1 215
<i>ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES</i>	10		10
Autres dettes	1 830	1 768	62
<i>DEB ET CRED DIVERS CHARGES A PAYER</i>	1 830	1 768	62
TOTAL (IV)	119 896	132 814	- 12 918
TOTAL PASSIF (I à V)	152 342	161 330	- 8 988

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	142 350		142 350	162 136	- 19 786	-12,20
<i>VENTES MARCHANDISES A 5.5%</i>	63 342		63 342	90 268	- 26 926	-29,83
<i>VENTES MARCHANDISES A 10%</i>	12 740		12 740	7 628	5 112	67,02
<i>VENTES MARCHANDISES A 20%</i>	36 930		36 930	32 338	4 592	14,20
<i>VENTES TABAC</i>	29 337		29 337	31 902	- 2 565	-8,04
Production vendue services	10 285		10 285	4 577	5 708	124,71
<i>COMMISSIONS ADES</i>	470		470	532	- 62	-11,65
<i>COMMISSIONS PRESSE</i>	1 238		1 238	1 839	- 601	-32,68
<i>COMMISSIONS FDJ</i>	1 377		1 377	1 843	- 466	-25,28
<i>AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES</i>	7 200		7 200	363	6 837	N/S
Chiffre d'affaires Net	152 634		152 634	166 713	- 14 079	-8,45

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)		Variation	%
Subventions d'exploitation reçues	2 957				2 957	N/S
<i>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</i>	2 957				2 957	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfé	235				235	N/S
<i>TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION</i>	235				235	N/S
Autres produits	140		402		- 262	-65,17
<i>PRODUITS DIV.GESTION COURANTE</i>	140		402		- 262	-65,17
Total des produits d'exploitation	155 966		167 115		- 11 149	-6,67
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	82 634		92 921		- 10 287	-11,07
<i>ACHATS DE MARCHANDISES</i>	193		268		- 75	-27,99
<i>ACHATS MARCH. ALIMENTAIRES 5.5%</i>	40 673		45 724		- 5 051	-11,05
<i>ACHATS LIVRES 5.5%</i>	255		-30		285	950,00
<i>ACHATS MARCH. ALIMENTAIRES 20%</i>	8 609		11 780		- 3 171	-26,92
<i>ACHATS MARCH. ACCESSOIRES 20%</i>	5 656		5 526		130	2,35
<i>ACHATS TABAC</i>	27 247		29 654		- 2 407	-8,12
Variation de stock (marchandises)	-661		-755		94	12,45
<i>VARIAT.STOCK MARCHANDISES</i>	-661		-755		94	12,45
Achats de matières premières et autres approvision	148		97		51	52,58
<i>ACHATS EMBALLAGES PERDUS</i>	148		97		51	52,58
Autres achats et charges externes	54 884		44 993		9 891	21,98
<i>ELECTRICITE</i>	6 356		3 736		2 620	70,13
<i>CARBURANTS</i>			191		- 191	-100
<i>ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT</i>	136		447		- 311	-69,57
<i>ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES</i>			181		- 181	-100
<i>LOCATIONS IMMOBILIERES</i>	21 533		20 850		683	3,28
<i>LOCATIONS MOBILIERES</i>	5 228		5 502		- 274	-4,98
<i>CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE</i>	2 781		2 650		131	4,94
<i>ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER</i>	7 172				7 172	N/S
<i>MAINTENANCE</i>	60		175		- 115	-65,71
<i>PRIMES D'ASSURANCES</i>	2 902		2 977		- 75	-2,52
<i>HONORAIRES</i>	5 735		5 466		269	4,92
<i>FRAIS ACTES & CONTENTIEUX</i>	682		750		- 68	-9,07
<i>CADEAUX A LA CLIENTELE</i>			49		- 49	-100
<i>FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS</i>	860		900		- 40	-4,44
<i>SERVICES BANCAIRES</i>	695		496		199	40,12
<i>COMMISSIONS CB</i>	610		623		- 13	-2,09
<i>CONCOURS DIVERS COTISATIONS</i>	134				134	N/S

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation	%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 380	1 428	- 48	-3,36
IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	264	334	- 70	-20,96
IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN	69	101	- 32	-31,68
IMPOTS CFE	435	416	19	4,57
IMPOTS LOCAUX AUTRES	498	489	9	1,84
IMPOTS AUTRES DROITS	15	15		0,00
CSG DEDUCTIBLE	99	73	26	35,62
Salaires et traitements	9 523	14 454	- 4 931	-34,12
SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	9 523	14 454	- 4 931	-34,12
Charges sociales	2 415	2 345	70	2,99
PERS COTISATIONS A L'URSSAF	795	911	- 116	-12,73
PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	184	208	- 24	-11,54
PERS COTIS.SOC.PERS.EXPLOITANT	1 132	1 014	118	11,64
COTISATIONS FACULTATIVES	305	212	93	43,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations	66	222	- 156	-70,27
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	66	222	- 156	-70,27
Autres charges	245	15	230	N/S
CHARGES DIV.GESTION COURANTE	245	15	230	N/S
Total des charges d'exploitation	150 635	155 719	- 5 084	-3,26
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 332	11 396	- 6 064	-53,21
Autres intérêts et produits assimilés		76	- 76	-100
AUTRES PROD.FINANCIERS		76	- 76	-100
Total des produits financiers		76	- 76	-100
Intérêts et charges assimilées	914	1 402	- 488	-34,81
INTERETS EMPRUNTS	914	1 402	- 488	-34,81
Total des charges financières	914	1 402	- 488	-34,81
RESULTAT FINANCIER	-914	-1 326	412	31,07
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 417	10 070	- 5 653	-56,14
Produits exceptionnels sur opérations en capital	207	525	- 318	-60,57
EXCEPT AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	207	525	- 318	-60,57
Total des produits exceptionnels	207	525	- 318	-60,57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	302	777	- 475	-61,13
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	302	777	- 475	-61,13
Total des charges exceptionnelles	302	777	- 475	-61,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-96	-252	156	61,90
Impôts sur les bénéfices	392	394	- 2	-0,51
IMPOTS SUR BENEFICES DUS EN FRANCE	392	394	- 2	-0,51
Total des Produits	156 173	167 716	- 11 543	-6,88
Total des charges	152 243	158 292	- 6 049	-3,82
RESULTAT NET	3 930	9 424	- 5 494	-58,30

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/10/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 152 341,81 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 929,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le cumul des sommes abandonnées assorties d'une clause de retour à meilleure fortune s'élève à 17 600 Euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 134 250 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	134 250		134 250	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	134 250		134 250	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 199 960 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	134 250			134 250
Immobilisations corporelles	62 465		2 000	60 465
Immobilisations financières	5 096	152	2	5 245
TOTAL	201 811	152	2 002	199 960

Amortissements et provisions d'actif = 60 465 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	62 399	66	2 000	60 465
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	62 399	66	2 000	60 465

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	134 250	0	134 250	Non amortiss.
Materiel industriel	35 102	35 102	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	1 992	1 992	0	3 ans
Mobilier presse	5 680	5 680	0	de 3 à 4 ans
Mobilier superette/point chaud	17 690	17 690	0	3 ans
TOTAL	194 715	60 465	134 250	

Etat des créances = 8 272 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 045		5 045
Actif circulant & charges d'avance	3 227	3 227	
TOTAL	8 272	3 227	5 045

Produits à recevoir par postes du bilan = 300 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	300
Disponibilités	
TOTAL	300

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

Etat des dettes = 119 896 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	33 441	33 441		
Dettes financières diverses	76 560	76 560		
Fournisseurs	5 988	5 988		
Dettes fiscales & sociales	2 076	2 076		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 830	1 830		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	119 896	119 896		

Charges à payer par postes du bilan = 2 898 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	84
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	601
Dettes fiscales & sociales	383
Autres dettes	1 830
TOTAL	2 898

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 300 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir(409800)	250
Deb et cred divers produits a recevoir(468700)	49
TOTAL	300

Charges à payer = 2 898 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int courus/emprunts etablissts credit(168840)	84
TOTAL	84

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	601
TOTAL	601

Dettes fiscales et sociales	Montant
Org.soc. autres charges a payer(438600)	383
TOTAL	383

Autres dettes	Montant
Deb et cred divers charges a payer(468600)	1 830
TOTAL	1 830

Déclarations fiscales

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>AUX DELICES DE L'AMELIE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>26 Bis Chemin de la Carougneyre 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL</u>																			
SIRET <table style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">8</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">2</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">9</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">1</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">9</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">8</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">6</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">8</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">8</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">0</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">0</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">0</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">1</td><td style="border: 1px solid black; width: 15px; text-align: center;">4</td></tr></table>						8	2	9	1	9	8	6	8	8	0	0	0	1	4
8	2	9	1	9	8	6	8	8	0	0	0	1	4						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																
					Exercice N clos le														
					<u>31/12/2024</u>														
ACTIF																			
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3														
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	134 250	012	134 250														
	{ Fonds commercial * Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *	028	60 465	030	60 465														
	Immobilisations financières * (1)	040	5 245	042	5 245														
	Total I (5)	044	199 960	048	60 465	139 495													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060	6 452	062	6 452													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	2 798	066	2 798													
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070														
			072	3 227	074	3 227													
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	370	086	370													
	Charges constatées d'avance *		092		094														
Total II		096	12 846	098	12 846														
Total général (I + II)		110	212 806	112	60 465	152 342													
PASSIF					Exercice N 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	5 000													
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126	500													
	Réserves réglementées *				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)				132	23 016													
	Report à nouveau				134														
	Résultat de l'exercice				136	3 930													
	Subventions d'investissement				137														
	Provisions réglementées				140														
	Total I				142	32 446													
Provisions pour risques et charges				Total II	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	33 441													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	5 988													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169 1 301)				172	2 076													
	Comptes courants d'associés				173	76 560													
	Autres dettes				175	1 830													
	Produits constatés d'avance				174														
Total III				176	119 896														
Total général (I + II + III)				180	152 342														
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AUX DELICES DE L'AMELIE		Néant <input type="checkbox"/>				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le				
						3 1 1 1 0 2 0 2 4				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	142 350			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services *		217		218	10 285			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226	2 957			
	Autres produits					230	375			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	155 966			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	82 634			
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(661)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	148			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	54 884			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 380			
	Rémunérations du personnel *					250	9 523			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	2 415			
	Dotations aux amortissements *					254	66			
						255				
						256				
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	245			
Total des charges d'exploitation (II)						264	150 635			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	5 332			
Produits financiers (III)		280				294	914			
Charges financières (V)						290	207			
Produits exceptionnels (IV)						300	302			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	392			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	3 930			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	3 930			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			3 92			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	1 711		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			1 711		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991								
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies bis)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit						346			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies A)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies A)	643					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies C)	647					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decaies E)	641					
Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decaies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	2 611	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356		
Déficits antérieurs reportables *						dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	2 611	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>AUX DELICES DE L'AMELIE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	134 250	402		404		406	134 250		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	35 102	442		444		446	35 102		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	2 000	462		464	2 000	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	25 362	472		474		476	25 362		
Immobilisations financières		480	5 096	482	152	484	2	486	5 245		
TOTAL		490	201 811	492	152	494	2 002	496	199 960		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	35 102	532		534		536	35 102		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	2 000	552		554	2 000	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	25 296	562		564	66	566	25 362		
TOTAL		570	62 399	572		574	66	576	60 465		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1	2 000	2 000									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	2 000	580	2 000	582	584	586	588	590		
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL						596		585	597	599	

SAGE Experts-comptables - janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>AUX DELICES DE L'AMELIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	607
	Autres provisions réglementées *	610	616
Provisions pour risques et charges		620	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	636
	Sur stocks et en cours	640	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	666
TOTAL		680	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	
		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		960	
Total des déficits restant à reporter		970	
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	305
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	305
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	1 132
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	1 132
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	14 058
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	14 889
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	323
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat Préfaisable

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise:AUX DELICES DE L'AMELIE.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/11/2023 et clos le:31/10/2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	152 635
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	152 635
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	140
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	2 957
Variation positive des stocks		111	661
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3 758
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	89 274
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	21 631
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	245
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	111 150
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	45 243
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	45 243
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	152 635 Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 1 1 / 2 0 2 3 160 3 1 / 1 0 / 2 0 2 4
Date de cessation			/ /

SAGE Experts-comptables, janvier 2024 - Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1	1
---	---

(1) Néant *

Exercice clos le

31102024

SIREN

8 2 9 1 9 8 6 8 8

Dénomination de l'entreprise

AUX DELICES DE L'AMELIE

Adresse (voie)

26 Bis Chemin de la Carougneyre

Code postal

33590

Ville

GRAYAN-ET-L'HOPITAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BARBIN Prénom(s) VERONIQUE
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 08/07/1970 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays
 Adresse : N° 26 B Voie CHEMIN DE LA CAROUGNEYRE
 Code Postal 33590 Commune GRAYAN-ET-L'HOPITAL Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

 (1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables Janvier 2024: Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

		N° 2065-SD 2024	
IMPOT SUR LES SOCIETES		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Tombé à date du service	
Exercice ouvert le	01112023	et clos le	31102024
Régime simplifié d'imposition			<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
AUX DELICES DE L'AMELIE 26 Bis Chemin de la Carougneyre 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL			
SIRET	8 2 9 1 9 8 6 8 8 0 0 0 1 4	MéI :	barbin.veronique@orange.fr
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Supérettes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	2 611	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		1 711	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse	
		N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse	
		N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
		Nom	
		État de résidence	
		N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé sage coala
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Patrick LACROIX 8 cours du maréchal Leclerc 33340 LESPARRE-MEDOC			
Tél: 05 56 41 64 31		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
		Date: 20012025 Lieu: GRAYAN-ET-L'HOPITAL	
		Qualité et nom du signataire: Véronique BARBIN	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Prestateiraire :	

SAGE Experts-comptables - janvier 2024 - État préparatoire.

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2024					
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même			a	payées par un établissement chargé du service des titres			b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8			
VERONIQUE BARBIN Gérant		500									
26 B CHEMIN DE LA CAROUGNEYRE 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL											
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾			MVLT réalisée au cours de l'exercice								
			MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464																												
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>																														
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																														
A- Règles de droit commun																														
Charges financières nettes de l'exercice	a																													
EBITDA fiscal de l'exercice	b																													
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)																													
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)																													
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d																													
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e																													
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f																													
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g																													
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h																													
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																														
A- Suivi des charges financières nettes en report																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i																													
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)																													
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)																													
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)																													
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j																													
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k																													
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l																													
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th style="text-align: center;">Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th style="text-align: center;">Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th style="text-align: center;">Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td> <td style="text-align: center;">m</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td> <td style="text-align: center;">n</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td> <td style="text-align: center;">o</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td> <td style="text-align: center;">p</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td> <td style="text-align: center;">q</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td> <td style="text-align: center;">r</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																											
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																													
<p>(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)</p> <p>(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant</p>																														

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

